

Janvier 2010

Madame la Députée,  
Monsieur le Député,



METTONS FIN À LA PAUVRETÉ INFANTILE AU CANADA

Bonne année 2010! Cette lettre fait suite au Rapport de 2009 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada publié par Campagne 2000 que vous avez reçu en novembre. Alors que nous amorçons une nouvelle décennie, nous espérons que vous renouvellerez et confirmerez votre engagement de collaborer avec nous afin de veiller à ce qu'un enfant sur 10 qui vit aujourd'hui dans la pauvreté puisse avoir un avenir sans pauvreté pour lui et ses enfants.

Depuis 1991, Campagne 2000 œuvre à l'application de la résolution adoptée par tous les partis le 24 novembre 1989 d'abolir la pauvreté des enfants et des familles au Canada d'ici l'an 2000. Les partenaires de Campagne 2000 à travers le Canada sont ravis par la **nouvelle motion adoptée à la Chambre des communes le 24 novembre 2009 « d'élaborer immédiatement un plan visant à éradiquer la pauvreté partout au Canada »**. Nous sommes également encouragés que le Sénat du Canada reconnaît le fait qu'« en brisant le cercle vicieux de la pauvreté une fois pour toutes, nous investirons dans les capacités de gens qui seront le moteur de la santé et de la prospérité de nos villes – au profit de tous ». Dans son rapport de décembre 2009, *Pauvreté, logement, itinérance : les trois fronts de la lutte contre l'exclusion*, le Sénat recommande la coordination d'initiatives fédérales-provinciales-territoriales, parmi lesquelles une stratégie nationale sur les logements, un investissement dans le développement de la petite enfance et les soins, en portant la Prestation nationale pour enfants à 5 000 \$ par an d'ici 2012, un salaire minimum fédéral, indexé en fonction de l'Indice des prix à la consommation, et une garantie de revenu de base pour les personnes handicapées. C'est dans cet esprit que nous attendons avec impatience le rapport, à paraître au printemps, du Comité permanent des ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur le rôle du fédéral dans la réduction de la pauvreté.

À l'aube de 2010, l'ensemble de la population canadienne fait face à des bouleversements économiques et à d'importants enjeux. Le leadership de nos représentants fédéraux élus est indispensable si l'on veut s'assurer une aide pour les enfants et les familles vivant aujourd'hui dans la pauvreté et que leur nombre n'augmente pas à mesure que les économies locale et mondiale se rétablissent. Ce travail crucial est mieux accompli si les députés siègent à la Chambre des communes et utilisent toutes les ressources parlementaires, notamment les Comités permanents et la période quotidienne des questions.

Je me réjouis à la perspective de vous lire au sujet des mesures que vous et votre parti proposerez pour veiller à ce que cette résolution soit appliquée dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in cursive script that reads 'Laurel Rothman'.

Laurel Rothman, coordonnatrice nationale, Campagne 2000  
Au nom de nos partenaires à travers le Canada